



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 30 Septembre 2019

4^{EME} RDV 2019 : LES SOLIDARITES FINANCIERES ENTRE GENERATIONS LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2019 - 18H

« **LES MERCREDIS DU DROIT** » est l'événement incontournable de l'accès à une information juridique fiable et de qualité visant à favoriser l'accès au droit pour tous. Ouverts à tout public et destinés à échanger sur des thématiques du quotidien, ces rendez-vous sous forme de conférences (5/an) sont organisés par l'ordre des avocats de Nantes et animés par des avocats du barreau.

Prochaine conférence le mercredi 2 octobre 2019 sur les solidarités financières entre générations

Date et lieu : mercredi 2 octobre à 18h à la maison de l'avocat

Intervenants :

- Maître Julien MONNIER, avocat au barreau de Nantes
- Maître José AIHONNOU, avocat au barreau de Nantes



Thématique :

Aider financièrement un membre de sa famille est d'abord un acte solidaire intergénérationnel. Dans certains cas, l'entraide familiale peut se transformer en obligation légale, contraignant le parent à apporter une aide à son enfant, ou au contraire un enfant à soutenir son parent dans le besoin.

Ces situations spécifiques soulèvent alors de nombreuses interrogations : comment naissent et s'appliquent ces devoirs réciproques ? que signifie avoir un « parent dans le besoin » ? quelles sont les conditions et quelles sont les exceptions à l'aide financière ?

A l'occasion de cette nouvelle conférence, toutes les préoccupations du public seront abordées et deux avocats du barreau de Nantes répondront à leurs questions. Une belle occasion pour tous d'échanger avec des professionnels sur ces sujets qui nous concernent.

Inscription préalable recommandée sur le site lesmercredisdudroit.fr

Le Barreau de Nantes regroupe 1 100 avocats, dont 60% de femmes. Il est le plus grand barreau du grand ouest et le 10^e barreau en nombre d'avocats au niveau national. L'ordre des avocats de Nantes est un organisme professionnel, administratif et juridictionnel de défense et de régulation de la profession des avocats, il soutient de nombreuses initiatives permettant l'accès au droit et la défense de tous.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet : www.barreaunantes.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :
Twitter : barreaunantes // **YouTube** : Barreau de Nantes // **Facebook** : Les Mercredis du Droit